

REPRÉSENTATION ÉQUITABLE AU CANADA

NOTRE MANDAT

Adopté le 20 août 2009

Le mouvement Représentation équitable au Canada recherche un large appui non partisan qui sera l'expression tangible du principe de base d'un gouvernement démocratique représentatif et la protection ultime d'une société libre: cette nouvelle législation assurera, de par les lois électorales, le droit de chaque citoyen à un traitement égal et à une représentation équitable au sein des législatures.

Notre campagne vise à établir un système électoral dont les votes seront efficaces et égaux de façon à établir une représentation équitable des citoyens à tous les niveaux de gouvernement et de la société. Cela implique diverses façons d'intervenir: faire pression auprès des législateurs pour une réforme électorale, l'utilisation des Cours de justice, l'information du grand public, des assemblées de citoyens et la tenue de référendums.

Pour créer ce système qui accordera une voix égale à tous et chacun des citoyens et donner à nos lois leur légitimité démocratique, nous devons réformer nos institutions électorales, les partis politiques et les mécanismes publics de financement des partis et les processus qui les gouvernent. Les principes suivants demeurent essentiels:

Une représentation proportionnelle – Les partisans de tous candidats et partis politiques doivent être représentés au sein des législatures selon la proportion des votes enregistrés. Les partis politiques devraient détenir le nombre de sièges qui se rapproche le plus de la proportion de l'appui populaire qui leur est accordé.

Un choix de vote positif – Nous avons besoin d'une compétition équitable et non limitative au sein des partis politiques qui représentent des candidats désignés démocratiquement. Un système électoral démocratique doit encourager les citoyens à exercer leur droit de vote d'une façon positive et choisir le candidat ou le parti de leur choix. Ceux-ci ne devraient pas faire face à la nécessité de voter d'une façon négative ou stratégique, c.-à-d. de voter pour un candidat de moindre préférence afin de bloquer l'élection du candidat de leur dernier choix. Jamais les citoyens ne devraient se retrouver dans la position de ne pas être représentés uniquement parce que leur candidat de préférence ne peut gagner une seule circonscription.

Une représentation équitable – Pour que les législatures soient le reflet de la diversité de la société, nous devons changer le mode de scrutin et les lois qui y sont reliées, pour éliminer les barrières qui bloquent la nomination et l'élection de candidats issus de groupes actuellement sous représentés dont les femmes, les minorités culturelles et les autochtones.

Une représentation géographique – Nous devons changer notre système électoral et les lois qui y sont reliées, pour permettre aux électeurs des milieux urbains et ruraux, dans chaque province, territoire et communauté régionale, d'enregistrer des votes efficaces et obtenir une représentation équitable, autant au sein du parti au pouvoir que dans l'opposition.

Un gouvernement redevable à ses électeurs – Les législateurs qui représentent la majorité des électeurs, doivent déterminer les lois et guider leur administration.